

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 1^e avril 2019, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Benoit Lussier
M. Jérôme Dionne
M. Alexis Beaupré
M. Éric De Courval
M. François Therrien

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Marc-André Gosselin constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la séance.

2019-04-32

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Benoit Lussier, d'adopter l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2019-04-33

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019 tel que déposé et présenté. *Adopté.*

AFFAIRES DECOULANT DES DERNIERS PROCES-VERBAUX

- M. Marc-André Gosselin informe les membres du conseil que les papiers ont été signés chez l'arpenteur pour le cadastre du terrain du Parc industriel. Lorsque les papiers seront prêts, il ne restera plus qu'à finaliser le tout chez le notaire avec l'entreprise Gaty qui devrait se bâtir cet été.
- Mme Martine Lebeau informe les membres du conseil que l'entreprise Patoine & Frères a reçu un avis de non-conformité d'un déboisement. M. Martin Croteau de la MRC fera le suivi.
- M. Éric De Courval nous informe que dans la semaine du 22 avril, nous recevrons un courriel nous indiquant le nombre d'arbres et les espèces que nous recevrons. Les arbres seront disponibles le 17 mai.

2019-04-34

Acceptation de la lettre fournie par la RISI de Bulstrode

Considérant qu'à la suite d'une rencontre à la RISI de Bulstrode, Mme Raymonde Croteau a proposé la signature d'une lettre d'entente entre la municipalité d'Aston-Jonction et le RISI de Bulstrode concernant la facturation de l'approvisionnement en eau.

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par Mme Gaétane Trudel d'autoriser la directrice générale à signer la lettre d'entente de tarification pour le transport d'eau.

- La directrice demande aux membres du conseil leurs disponibilités pour une présentation sur la sensibilité à la sécurité du transport de matières dangereuses. Elle communiquera tous les 2^e, 3^e ou 4^e lundi de chaque mois.

Ratification des comptes payés en mars 2019

	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	Hydro-Québec	Luminaires du 1 ^e au 28 février	330,06 \$
AD	Cogeco	Internet du 1 ^e au 31 mars	76,98 \$
AD	Visa	Google apps (37,50 \$) E-Box (45,94 \$) Canac (29,87 \$), Nom de domaine CDÉ (21,51 \$)	134,82 \$

2019-04-35

Autorisation pour la ratification des comptes payés en mars 2019

Il est proposé par M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Alexis Beaupré, que les comptes payés durant le mois de mars 2019, soient approuvés et ratifiés par le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière. *Adopté.*

COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2019

5994	Fonds d'information sur le territoire	Mutations 24 406 493 et 24 410 088	8,00 \$
5995	MRC Nicolet-Yamaska	Souper des maires (100,00 \$) Quote-part (10 802,33 \$)	10 902,33 \$
5996	Remorquage J2	Récupération d'un chevreuil en décembre	155,22 \$
5997	Extincteur Victo	Maintenance et achats de 2 extincteurs neufs	277,49 \$
5998	Telmatik	Logiciel d'appels d'urgence	845,38 \$
5999	Alarme et contrôle d'accès Alliance	Système d'alarme de la bibliothèque	193,16 \$
6000	RIGIDBN Y	6 bacs avec transport (593,76 \$) Quote-Part 2019 (311,25 \$) Collecte d'avril (2 165,63 \$)	3 070,64 \$
6001	Greco	Location du photocopieur du 12-04 au 12-05	115,26 \$
6002	Buropro	Papeterie	126,47 \$
6004	Canadien National	Entretien passage à niveau	279,00 \$
6003	Équipement Robert Lamothe	Déneigement versement avril	4 691,81 \$
6005	Ferme Normence	Dernier versement déneigement édifices municipaux	793,33 \$
6006	RISI de Bulstrode	Quote-part versement 2/4	14 720,85 \$
6007	Martine Lebeau	Salaire du 24-02 au 09-03 (1 181,82\$) Salaire du 10-03 au 23-03 (1 181,82\$) Frais de dépl.(48,85\$ + 87,58\$)	2 500,07 \$
6008	Serge Fortier	Conférence à la bibliothèque	402,41 \$
6009	Lemteck	Réparation luminaire #10 et #40	303,16 \$
6010	Gabriel Labarre	Déneigement des trottoirs mars	18,00 \$
6011	Megaburo	Lecture compteur noir (49,31 \$) du 12-02 au 12-03 Lecture compteur couleur (70,63 \$)	119,94 \$
6012	Marc-André Gosselin	Rémunération des élus	2 686,73 \$
6013	Gaétane Trudel	Rémunération des élus	895,56 \$
6014	Benoit Lussier	Rémunération des élus	895,56 \$
6015	Jérôme Dionne	Rémunération des élus	895,56 \$

6016	François Therrien	Rémunération des élus	895,56 \$
6017	Éric De Courval	Rémunération des élus	895,56 \$
6018	Alexis Beaupré	Rémunération des élus	895,56 \$
6019	MRC Nicolet-Yamaska	Inspection	32,41 \$

2019-04-36

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois d'avril 2019

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Benoit Lussier, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des comptes du mois d'avril 2019, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

- M. Éric De Courval confirme qu'il y aura effectivement de nouveaux résidents à Aston-Jonction. Le CDÉ a signé un document de donation de terrain pour la rue Lupien.
- M. François Therrien informe les membres du conseil que Sonia s'occupera du soccer à partir du 27 de mai. Les inscriptions pour le soccer et le camp de jour se feront en même temps. Pour l'événement La Boucle, les Loisirs ont réservé la bannière, un chansonnier, des jeux gonflables et un chapiteau. Étant donné qu'il n'y a eu que deux inscriptions pour les participations gratuites, elles seront remises à Annick Chrétien et Francis Therrien.
- Les membres du conseil demandent à la directrice générale d'annoncer dans le prochain Jonction, les anciennes chaises du conseil au plus offrant.
- M. Benoit Lussier a été passer une journée complète avec la Sûreté du Québec. Cette activité avait pour but de faire connaître aux élus les tâches et le rôle des membres de la SQ. Il nous fait part qu'il a adoré sa journée et trouve que les policiers sont très bien formés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen s'informe du parcours de La Boucle

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION
MRC NICOLET-YAMASKA

RÈGLEMENT NUMÉRO 175-2019

ATTENDU que le règlement numéro 102-2009 a été adopté en 2009 afin de palier à certains problèmes que vivaient les citoyens avec l'entretien des fossés du village ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'abroger ce règlement qui ne répond plus aux besoins des citoyens ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Éric De Courval à une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 mars 2019 ;

PAR CONSÉQUENT, il est décrété et statué par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 175-2019
ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 102-2009
RELATIF À L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU**

- Article 1.** Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- Article 2.** Le règlement 102-2009 relatif à l'entretien des cours d'eau est par le présent règlement abrogé à toute fin que de droit.
- Article 3.** Le présent règlement entrera en vigueur selon les prescriptions de la Loi, soit le jour de sa publication.

Donné à Aston-Jonction ce 1^e avril 2019.

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion : 4 mars 2019.
Adopté le 1^e avril 2019
Affiché le 8 avril 2019
En vigueur le 8 avril 2019

2019-04-37

Adoption du règlement 175-2019 relatif à l'abrogation du règlement n° 102-2009 relatif à l'entretien des cours d'eau

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par M. Jérôme Dionne que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction adopte le règlement n° 175-2019 relatif à l'abrogation du règlement n° 102-2009 relatif à l'entretien des cours d'eau. *Adopté*

- Le conseil est informé que l'appel d'offre pour le projet du 10^e Rang est paru sur le SEAO et dans le Journal Jonction. Les soumissions reçues seront ouvertes le 11 avril à la MRC.
- Suite aux problèmes survenus au garage municipal soient la tôle abimée par le terrain qui a bougé à cause du gel et le toit de l'entrée qui a aussi bougé suite au gel, les membres du conseil demande à la directrice générale de téléphoner à l'entrepreneur Construction Anctil pour qu'il vienne constater les dommages.
- Il est aussi demandé à la directrice générale de demander des soumissions pour 10 cônes et d'envoyer les prix à M. Marc-André Gosselin.
- Les conseillers veulent savoir s'il existe un règlement de circulation dans la municipalité. La directrice devra faire les recherches.

AFFAIRE NOUVELLES

Mme Martine Lebeau informe l'assemblée de la formation qu'elle a suivi concernant la gestion des actif municipaux. Elle explique qu'il est très important pour une municipalité d'avoir une base de données contenant tous les actifs municipaux avec le plus de détails possibles. M. Marc-André Gosselin informe quant à lui de la possibilité d'acquérir le logiciel Octopus ITMS conçu spécialement pour ce genre de besoin. Il dit qu'il y a beaucoup d'intérêt à la MRC et qu'un achat regroupé pourrait être possible.

M. Marc-André Gosselin nous parle de la Journée des Églises qui avait lieu à St-Elphège. Cette journée se voulait informative des acquisitions et transformations des Églises. Il a trouvé cela très intéressant et signalé que la municipalité devra en discuter sérieusement dans un proche avenir. Il en sera certainement discuté à la consultation citoyenne.

2019-04-38

Atelier de formation sur le logiciel Sygem donné par Infotech

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Alexis Beaupré d'autoriser la directrice générale, si elle le juge opportun, de s'inscrire à la formation donnée par Infotech au coût de 245 \$ + taxes et frais de déplacement et de repas. *Adopté.*

CORRESPONDANCE

- Offre de la MMQ, protection contre cyberattaques
- Bon de commande d'outils de promotion pour la semaine de la santé mentale
- Offre de service de Vistech
- Nouvelles économiques
- Magazines (Infrastructures-Marché municipal-Quorum-Contact Plus-Urba)
- Matières dangereuses transportées par CN
- Tourisme Nicolet-Yamaska dévoile sa nouvelle planification stratégique
- Frais reliés à l'éclairage des voies publiques par Hydro-Québec

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2019-04-35 et 2019-04-36 et 2019-04-38 inscrites au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

2019-04-39

Clôture de la séance

M. Éric De Courval propose la levée de la séance à vingt-deux heures trois minutes (22 h 03).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

